

Réf: Dossier N° 046129

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SOCIETE PARAMEDICALE LE MIRACLE »

Siège social Abidjan, Abobo, agbekoi, Lot 475, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 07/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE PARAMEDICALE LE MIRACLE

»

Objet: OUVERTURE ET EXPLOITATION D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES PARTOUT EN COTE D'IVOIRE OU IL YA UN BESOIN Et pour la réalisation de l'objet social :

-L acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise de participation dans toute société existence ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à L'objet social ou pouvant en faciliter l extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, agbekoi, Lot 475, Ilot 56

Dirigeant(s) : M KEHI DOHOPLY FRANCOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06502 du 25/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31808/GTCA/RC/2021 du 25/10/2021

